

Le MR remet en cause le vote obligatoire

• Les libéraux lancent le 21 septembre prochain le début d'une réflexion pour faire du vote un droit démocratique et non une obligation.

• Faut-il y voir malice ? Cette réforme du mode de scrutin en Belgique avantagerait le MR (et Ecolo) et ferait du mal au PS et au CDH.

“Le système actuel renforce les conservatismes”

Le vote est obligatoire et secret”... Cette affirmation est coulée dans le béton juridique par l'article 62 de la Constitution. Depuis plus de 120 ans, en Belgique, on considère que le vote n'est pas seulement un droit mais une obligation démocratique. Mais, du côté du MR, ça bouillonne. Les libéraux remettent désormais en question cette spécificité de la politique belge. Le 21 septembre prochain, le parti organisera une réunion publique pour proposer la fin de l'obligation électorale.

Derrière cette initiative: Georges-Louis Bouchez, le délégué général du MR. Il avait été nommé officiellement “agitateur d'idées” au sein du parti depuis qu'il avait perdu, coup sur coup, son mandat de député et son poste d'échevin à Mons. Pour “La Libre”, il dévoile l'idée qu'il porte au nom du parti.

“Le PS profite de l'obligation”

“Que les choses soient claires, il faut abolir l'obligation de vote, lance-t-il d'emblée. Le vote obligatoire ne renforce pas l'intérêt pour la chose publique. Il renforce, au contraire, les conservatismes. C'est vrai en tout cas en Belgique francophone. Quand on ne sait pas pour qui on va voter et qu'on s'en fout, on vote alors comme on l'a toujours fait... Je ne veux pas viser un parti plutôt qu'un autre mais il est clair que le PS profite de l'obligation de vote dans le Hainaut et en province de Liège. Le même phénomène existe aussi pour le CDH dans le Luxembourg où il y a un vote traditionnel mais qui est moins visible”.

Ce “conservatisme” que dénonce le

jeune libéral pose aussi des problèmes démocratiques, en poussant à la passivité certains mandataires assurés d'être réélus de scrutin en scrutin: “Comme il y a un conservatisme dans les votes, on se retrouve avec des partis qui ne sont pas sanctionnés à la fin par rapport à leur bilan. Cela influence la façon de faire de la politique: personne ne va prendre de risques puisque les électeurs sont obligés de venir aux urnes et d'opérer un choix. C'est un frein aux réformes, cela anesthésie le débat politique. Il vaut mieux travailler pour sa clientèle politique plutôt que de changer la société...”

Le cas des banlieues françaises

Dans le même credo, Georges-Louis Bouchez en remet une couche et égratigne les formations de gauche: “Un argument en faveur de l'obligation me rend fou: c'est celui qui affirme que si on y met fin, ce seront les personnes les plus fragiles socialement qui ne voteront plus. C'est scandaleux de dire cela. C'est surtout un argument des partis de gauche... Au contraire, le jour où le vote n'est plus obligatoire, ces partis devront justement vraiment s'occuper des plus faibles puisqu'ils ne pourront plus automatiquement compter d'office sur leurs votes. Ces partis devront se battre pour convaincre les gens qui risquent de ne pas voter. On l'a vu en France après les émeutes dans les banlieues: les mandataires politiques s'y sont succédé pour essayer de récupérer cet électorat en complet décrochage. Désormais, la question des banlieues occupe une place dans le débat public bien plus importante que le pourcentage de la population qui y

vit. C'est l'un des effets d'une démocratie où existe un droit de vote et non une obligation”.

Dans le programme MR

Le chantier qu'ouvrent les libéraux doit aboutir à une prise de position du parti en vue des élections de 2019. Si cette idée faisait son chemin, il faudra réviser la Constitution. “Le MR n'a pas pris expressément position pour la fin de l'obligation de vote dans son programme, explique le délégué général. Mais c'est une tendance lourde au sein du parti: une série de figures libérales se sont déjà prononcées dans ce sens. Il faut aujourd'hui trancher cette question, par exemple pour la prochaine législature en adaptant notre programme électoral. Il faudra aussi être attentif aux articles de la Constitution qui seront ouverts à une révision”.

F.C.

“Le PS profite de l'obligation de vote dans le Hainaut et en province de Liège. Le même phénomène existe aussi pour le CDH dans le Luxembourg.”

GEORGES-LOUIS BOUCHEZ

Délégué général du MR.

“La fin de l’obligation avantagerait le MR et Ecolo”

Entretien Frédéric Chardon

Pascal Delwit, professeur de science politique à l’université libre de Bruxelles (ULB), décode les enjeux qui se cachent derrière l’abandon – ou le maintien – de l’obligation de vote. Si l’introduction de cette règle en 1893 visait à protéger le pouvoir du parti catholique, le passage à un vote facultatif ferait aujourd’hui les affaires des libéraux et des écolos.

L’obligation de vote est une spécificité bien belge...

L’obligation de vote est en effet l’exception et non la règle. En Europe, il y a la Belgique, le Luxembourg, la Grèce dans une certaine mesure et l’Italie partiellement. Jusqu’en 1960, il y avait également les Pays-Bas. L’obligation de vote en Belgique est très ancienne. Elle a été adoptée en 1893 dans le cadre du premier grand élargissement du suffrage. Jusqu’à cette date, la Belgique a fonctionné dans le régime du suffrage censitaire: il fallait payer un certain impôt pour pouvoir voter. En 1893, on adopte le suffrage universel masculin tempéré par le vote plural: tous les hommes à partir de 25 ans peuvent voter mais certains ont deux voix ou trois voix en fonction de leur capacité à payer un certain impôt et/ou en fonction de leurs titres. Être universitaire, par exemple.

Quels intérêts politiques ont motivé le

passage du droit de vote à une obligation?

La famille politique qui a poussé pour l’obligation de vote, c’est la famille qui était majoritaire en 1893: les catholiques. A cette époque, le gouvernement est catholique homogène et il n’était pas favorable à l’extension du suffrage car il craignait une forte mobilisation des ouvriers et une faible mobilisation des paysans, votant traditionnellement catholique. Les catholiques craignaient donc que l’extension du suffrage profite au Parti ouvrier belge et aux libéraux, en raison d’une forte mobilisation des électeurs des villes. Pour compenser l’extension des suffrages, les catholiques vont instaurer l’obligation de vote afin que les paysans ne restent pas aux champs le dimanche matin. Des votes communautaires auront même lieu: on va ensemble à l’église et puis on va voter ensemble juste après.

A quels partis profiterait l’abandon de l’obligation de vote?

Il faut être prudent, on ne peut que spéculer. Quand il n’y a pas d’obligation, les plus abstentionnistes se retrouvent dans les catégories sociales les plus défavorisées. Soit socialement, soit culturellement. Faibles diplômés, emplois précaires, CPAS... A contrario, les catégories qui votent le plus sont les plus socialement et culturellement favorisées: les universitaires et diplômés du supérieur, les travailleurs qui ont des emplois intéressants... Cette tendance se vérifie à peu près partout en Europe et

dans les démocraties consolidées. Donc, les partis qui profitent le plus de l’abandon de l’obligation, ce sont ceux qui ont la part la plus forte d’électeurs des catégories les plus favorisées. En Belgique francophone, il s’agit du MR et d’Ecolo. Les partis qui seraient les plus affectés sont ceux qui ont le plus d’électeurs défavorisés: le PS, le CDH et le PTB.

La fin de l’obligation de vote ne favoriserait-elle pas les extrêmes politiques? Les électeurs modérés risquent d’être moins motivés que les radicaux pour se rendre aux urnes si c’est facultatif...

Les personnes les plus radicalement politisées participeront davantage au vote, c’est vrai. Mais ces personnes représentent un faible pourcentage de la population. Par ailleurs, certains peuvent avoir des opinions affirmées sur une série de questions comme l’immigration, l’accueil des réfugiés, etc., sans être pour autant politisés. Ces opinions assez dures ne seront pas forcément exprimées dans les urnes en cas d’élections non obligatoires.

“Les partis qui seraient les plus affectés sont ceux qui ont le plus d’électeurs défavorisés: le PS, le CDH et le PTB.”

PASCAL DELWIT
Politologue (ULB).